



Observatoire Alose feinte du Rhône Captures d'aloses par la pêche amateur (2017)



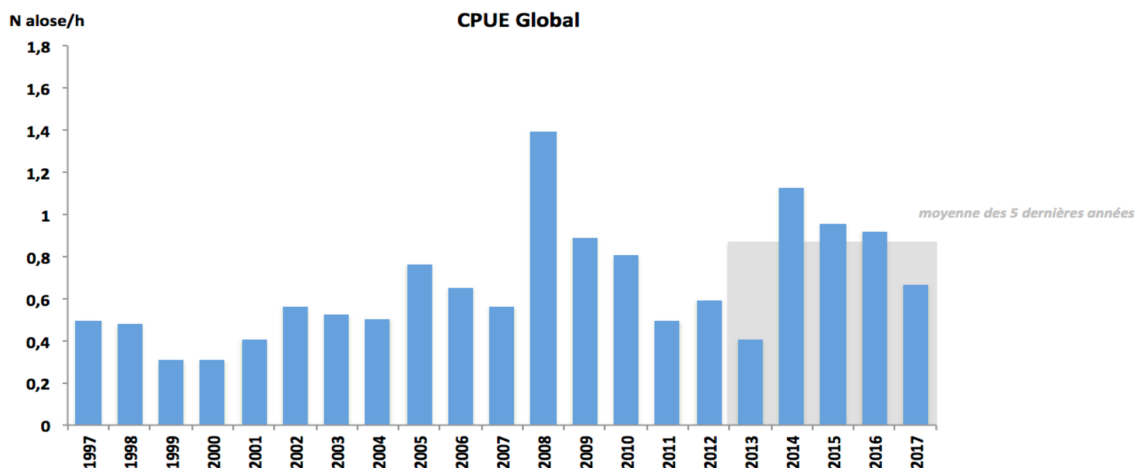
Aloson Alose

0.67 alose/h



1. Résultats globaux

Avec un effort de pêche ayant augmenté en 2017 mais un nombre de captures équivalent à 2016, la CPUE est en baisse pour la 4ème année consécutive. Elle descend à 0,7 alose/h, soit en dessous de la moyenne des 5 dernières années (0,9 alose/h). Toutefois, l'année 2017 reste comparable à la moyenne sur l'ensemble de la chronique (0,72 alose/h).





2. Résultats par site

En 2017, hormis un coup d'eau en tout début de période, la migration des aloses du bassin rhodanien a été influencée par les faibles débits qui ont orienté les géniteurs sur les bras de navigation (écluses) permettant l'accès aux étages supérieurs.

La CPUE du premier étage (Beaucaire) est restée relativement faible tandis que les CPUE enregistrées aux étages 2 et 3 (respectivement de 0,79 et 0,90) sont supérieures, ce qui valide le schéma d'une année avec une bonne colonisation amont. A noter toutefois une bonne colonisation du Gardon suite à des débits attractifs en mars puis à nouveau un coup d'eau au mois de mai.

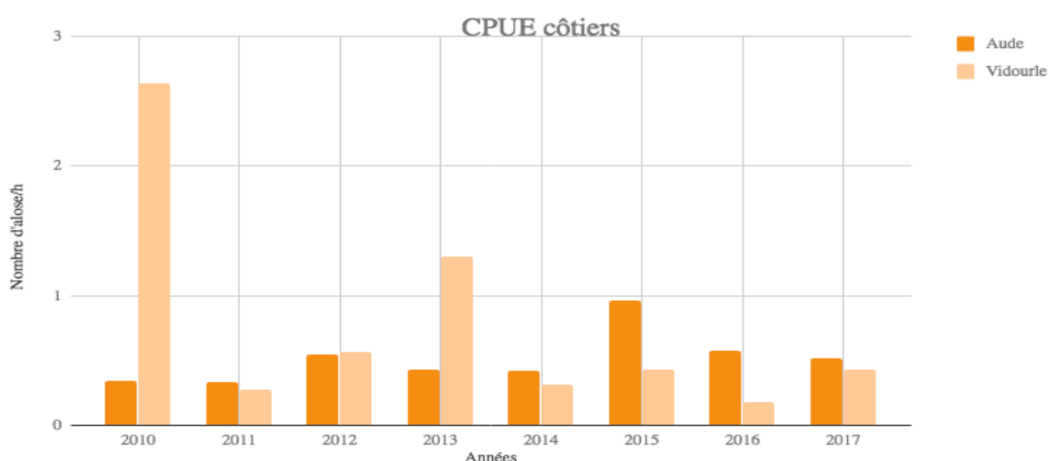
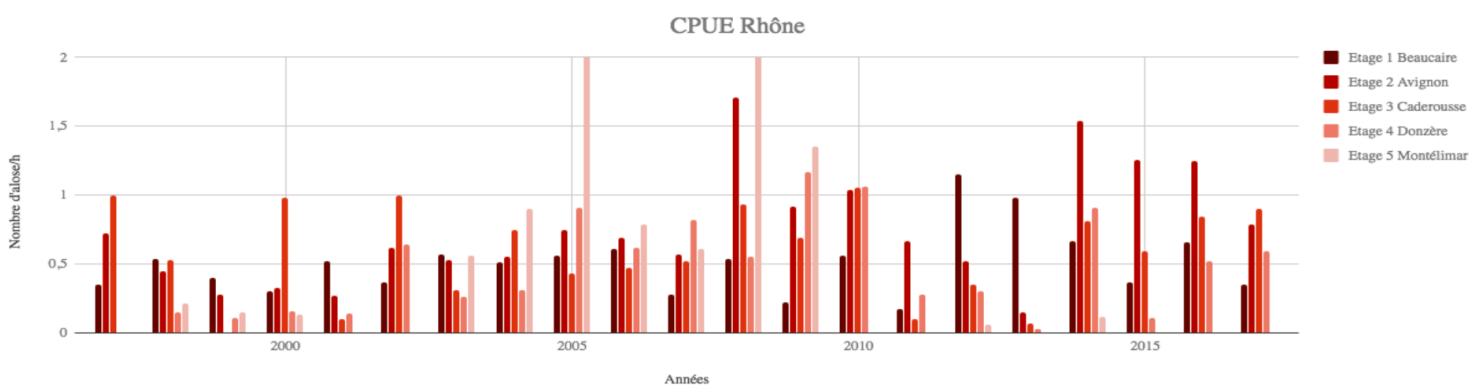
A l'étage d'Avignon, encore une fois, la Durance reste l'affluent présentant la plus forte CPUE du bassin montrant ainsi le fort enjeu de ce cours d'eau pour l'Alose.

La CPUE élevée à l'aval du barrage de Sauveterre correspond au blocage bien connu dans ce bras, cependant il a été minimisé cette année par l'attrait du bras de Villeneuve et en particulier par le bras du barrage (en raison de l'incendie à l'usine-écluse) pendant la majorité de la période de migration. La passe à poissons du barrage-usine de Sauveterre en service depuis octobre 2017 devrait notablement améliorer les conditions d'accès aux zones amont dans les années futures.

La baisse de la CPUE en 2017 n'est donc pas forcément liée à une diminution de la population d'aloises dans le bassin rhodanien mais peut s'expliquer par une assez bonne migration vers les zones amont, malgré l'incendie de l'usine-écluse d'Avignon qui a fait baisser le débit et donc l'attractivité de ce bras.

Sur les fleuves côtiers, les captures semblent se stabiliser depuis quelques années. C'est particulièrement le cas sur l'Aude (le trop faible retour de carnets sur le Vidourle limite l'interprétation des résultats).

2017 est également marqué par une alose capturée sur l'Argens dans le département du Var ainsi que des captures pour la deuxième année consécutive sur la Têt à Perpignan (Pyrénées Orientales).



3. Protocole & modalités de calcul

Le suivi est réalisé grâce à la participation volontaire des pêcheurs amateurs à la ligne. L'association MRM et certains de ses partenaires distribuent chaque année depuis plus de 20 ans des carnets de capture aux pêcheurs qui souhaitent participer.

Chaque pêcheur renseigne pour chaque sortie, le site de pêche, le temps de pêche et le nombre d'aloses capturées, y compris en l'absence de capture.

Le calcul est basé sur le nombre d'aloses capturées (cumul de tous les pêcheurs) sur un site donné durant la saison de pêche (avril à juillet selon les sites). Ce nombre est rapporté au nombre total d'heures de pêche (cumul de tous les pêcheurs) ce qui donne une capture par unité d'effort de pêche (CPUE) en nombre moyen d'aloses pêchées par heure.

Limites :

Basé sur la fréquence de captures des pêcheurs amateurs, la représentativité de ce descripteur est toutefois dépendante des conditions de pêche (hydrologie, météorologie...), mais également du comportement des pêcheurs (notamment la couverture spatiale du territoire par les pêcheurs). Certains sites sont trop peu fréquentés pour interpréter leur CPUE.

Rappelons que pour calculer une capture par unité d'effort, il est important de noter toutes les sorties, même celles infructueuses.

L'interprétation de ce descripteur nécessite de prendre en compte les résultats des suivis de la reproduction, les deux descripteurs étant liés.

4. Objectifs et stratégie de suivi

L'indicateur CPUE permet, en complément du suivi de la reproduction, d'apporter des informations sur la dynamique de colonisation du bassin, l'efficacité des dispositifs de franchissement, mais également l'abondance de la population.

Il répond à l'orientation 3 du PLAGEPOMI qui vise à suivre l'évolution des populations à l'échelle du bassin.

Sur le Rhône, les sites de pêche ont été regroupés en 5 étages délimités par les grands aménagements hydroélectriques.

Sur les côtiers, seuls les pêcheurs de l'Aude aval et du Vidourle dans une moindre mesure transmettent une quantité exploitable de données.

Les retours de carnets de captures sont toutefois indispensables au suivi sur les autres côtiers car la simple information de présence d'aloses est importante à démontrer.

5. Partenaires techniques de suivi



6. RAPPORTS D'ETUDES

Retrouvez les rapports d'études sur le site de l'association MRM
ou
Contactez-nous



Mail : contact@migrateursrhonemediterranee.org



Tel : 04 90 93 39 32

Observatoire



Partenaires financiers



Contexte et objectifs

